

Rapport sur la création d'une chaire

1. Résumé (1 à 2 pages)

Intitulé de la chaire : Transitions professionnelles, formation et action publique

(éventuellement) EPN : 13 ; Laboratoire : LISE

Rapporteuse : Frédérique PIGEYRE

Domaines d'expertises, mots-clés : travail, emploi, trajectoires professionnelles, transition professionnelle, sécurisation des parcours, formation tout au long de la vie, insertion professionnelle, investissement immatériel, politiques publiques de formation

État de l'art au CNAM, en France, à l'international : *10 lignes max. 5 références max.*

L'expertise est forte au Cnam [EPN 11, 13, 14, 15] dans les domaines de l'ingénierie des dispositifs de formation professionnelle, à l'interface avec le système éducatif, dans les aspects qui touchent aux dynamiques des situations de travail ou encore aux régulations professionnelles de branche, voire dans les entreprises et les organisations. Cependant, alors que les enjeux sont au cœur de la mission spécifique du Conservatoire, les liens avec l'action publique en matière de formation, dans ses aspects nationaux, territoriaux, mais aussi européens, ne sont pas couverts en interne dans l'établissement. Le CEET, ainsi que des laboratoires tels que le FOAP, le CRTD et le LISE constituent de ce point de vue des centres de ressources importants ainsi que des espaces d'études et de recherches, connectés aux acteurs publics, qui pourraient aisément servir de tremplin aux activités de la chaire proposée.

Résumé et enjeux, incluant impact économique et sociétal : *15 lignes max.*

Dans un contexte économique marqué, sur fond de crise sanitaire, par des déséquilibres persistants sur le marché du travail, une révolution numérique aux effets encore incertains, les transformations annoncées de l'industrie, la nécessité de mettre en œuvre la transition écologique et l'émergence de nouvelles aspirations individuelles et collectives en matière d'évolution professionnelle, la formation professionnelle est une question économique et sociale majeure. De nombreux enjeux spécifiques lui sont liés : réduire les inégalités dans l'accès à la formation initiale et continue, baliser autrement les parcours des individus afin d'améliorer la continuité dans les trajectoires professionnelles, accompagner les transformations structurelles de l'économie, encourager l'investissement dans la formation par les différents acteurs concernés. A l'heure où les relations professionnelles, le service public de l'orientation et de l'emploi, les trajectoires individuelles et les stratégies de gestion des compétences des entreprises se recomposent, les besoins d'analyse, de formation et d'accompagnement de ces transformations sont plus forts que jamais.

Les nombreuses réformes récentes, tout comme l'évolution du contexte socio-sanitaire, bousculent profondément les modes de fonctionnement du champ de la formation professionnelle. Dans la mesure où le changement est structurel, les enjeux et les exigences nouvelles de formation et de recherche ne sont pas ponctuels. Ils appellent un positionnement

rapide du Conservatoire couplé à une ambition de long terme dans un champ dans lequel notre établissement a toujours joué historiquement un rôle de premier plan.

Conclusion

La mission première de cette chaire devrait être d'équiper les multiples acteurs de la formation de façon à les aider à assumer au mieux leurs missions dans un contexte en forte recomposition structurelle, à développer une offre adaptée aux transformations et compatible avec les contraintes de production et cela, à tous les niveaux (du local au global) et dans tous les espaces (entreprises, territoires...) où le besoin de compétences nouvelles est essentiel. En lien étroit avec les mondes professionnels de la formation et les décideurs politiques, elle sera un creuset privilégié pour des actions de recherche-action, de recherche, de conception et d'évaluation des dispositifs d'action publique au service d'une formation tout au long de la vie.

2. *Argumentaire (ne pas dépasser 4 pages)*

Transitions professionnelles, formation et action publique

Enjeux

Dans un contexte économique marqué, sur fond de crise sanitaire, par des déséquilibres persistants sur le marché du travail, une révolution numérique aux effets encore incertains, la nécessité de mettre en œuvre la transition écologique et l'émergence de nouvelles aspirations individuelles et collectives en matière d'évolution professionnelle, la formation est une question économique et sociale majeure. De nombreux enjeux spécifiques lui sont liés : amenuiser les inégalités dans l'accès à la formation initiale et continue notamment pour les professionnels les moins dotés ou fréquemment exclus, baliser autrement les parcours des individus afin d'améliorer la continuité dans les trajectoires professionnelles, accompagner les restructurations et les transformations structurelles de l'économie, encourager l'investissement dans la formation par les différents acteurs concernés.

En raison de son histoire et de ses missions, le Cnam est, et doit continuer à être un acteur incontournable dans l'accompagnement des mutations qui viennent d'être évoquées. A l'heure où les relations professionnelles, le service public de l'orientation et de l'emploi, les trajectoires individuelles et les stratégies de gestion des compétences des entreprises se recomposent, les besoins d'analyse et de formation sont plus forts que jamais. Un regard et une action appuyés sur les savoirs acquis dans le domaine de l'analyse de l'action publique de formation s'avèreraient de ce point de vue particulièrement utiles car ils complèteraient utilement le portefeuille de compétences dont est doté le Cnam.

Le souci d'améliorer les qualités du travail et de l'emploi, de répondre aux exigences de développements organisationnels ainsi qu'à l'amélioration des pratiques et des mobilités professionnelles est plus vif aujourd'hui que jamais. De nombreux segments professionnels (services publics de l'emploi, associations, organisations professionnelles, entreprises, syndicats d'employeurs et de salariés...) sont actuellement en demande d'accompagnement, tant du point de vue de la formation que des études, pour les équiper afin de connaître et de maîtriser les nouveaux outils de gestion destinés à améliorer l'interface entre la formation et l'emploi.

Contexte général

Avec les lois « Travail » et la « Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel », les pouvoirs publics se sont dotés ces toutes dernières années d'instruments destinés à relever certains des défis qui viennent d'être évoqués, notamment celui de mieux concilier accompagnement individualisé et autonomisation. Les branches et les entreprises ne sont pas en reste. Elles le sont d'autant moins que le paysage de la formation professionnelle est actuellement en rapide et profond renouvellement.

La transformation des OPCO en opérateurs de compétence, les aménagements portés au compte personnel de formation, la mise en œuvre du compte personnel d'activité et du compte d'engagement citoyen, les nouvelles exigences de suivi de la qualité des formations, la réforme

de l'orientation professionnelle, les nouvelles perspectives ouvertes en matière d'apprentissage, les incertitudes dans l'accès à formation qu'est venue renforcer la crise sanitaire de 2020... redessinent complètement aujourd'hui le champ de la formation professionnelle. Les réformes récentes, tout comme l'évolution du contexte socio-sanitaire, en bousculent les modes de fonctionnement. Elles suscitent de nouvelles manières d'en faire usage à l'heure où se recomposent les liens entre l'emploi, le travail, la formation et les trajectoires professionnelles et de vie. Dans la mesure où le changement est structurel, les enjeux et les exigences nouvelles de formation et de recherche ne sont pas ponctuels. Ils appellent un positionnement rapide de notre établissement avec, tout en même temps, une ambition de long terme du Conservatoire dans un champ dans lequel il a toujours joué historiquement un rôle de premier plan.

Domaine

Pour satisfaire les besoins recensés précédemment, la création d'une chaire « Transitions professionnelles, formation et action publique » paraît particulièrement opportune. A la croisée du social (entendu au sens large : RH, relations professionnelles, formation...) de l'économique et du juridique, cette chaire aura à actualiser et/ou développer une offre permettant à l'ensemble des acteurs de ces domaines de se doter des compétences attendues pour répondre aux transformations de demain. Le domaine concerné couvre les multiples niveaux (de l'individu aux politiques publiques en passant par les régulations sociales intermédiaires) où s'opèrent les mutations actuelles, la connaissance analytique et technique des dispositifs de formation et de recherche de l'emploi ainsi, enfin, que le champ complexe des acteurs de l'insertion professionnelle ou de l'orientation. L'accompagnement des transitions professionnelles constitue aujourd'hui un domaine d'action publique particulièrement dense et qui tend à s'autonomiser. De l'Etat central aux collectivités territoriales en passant par les acteurs des relations professionnelles, mais aussi de nombreux opérateurs privés (associations de branches, cabinets de consultants, bureaux d'études, etc.), les régulations et interventions sont souvent redondantes, parfois contradictoires. Améliorer la lisibilité de ce domaine contribuera à mieux comprendre le sens des instruments et mécanismes d'action publique qui s'y déploient et à soutenir la conception des instruments de l'action publique de formation.

EPN et ouverture

L'EPN 13 serait l'espace d'accueil le plus pertinent pour cette chaire. Sans s'interdire, tout au contraire, un ancrage fort dans un champ reconnu, le/la professeur.e titulaire de la chaire devrait avoir les capacités à dépasser les frontières des disciplines ou des traditions héritées. L'EPN 13 offre pour ce faire un espace privilégié puisque les questions de formation, d'orientation, de travail et d'emploi y sont centrales et abordées sur un mode interdisciplinaire. Naturellement, les collaborations avec les autres EPN, toutes concernées par le sujet, seraient vivement appréciées.

Périmètre d'action

Le périmètre d'action ne se limiterait pas à Paris mais devrait engager les CCR, comme par exemple, mais non exclusivement, ceux des Pays de la Loire ou d'Auvergne/Rhône-Alpes avec lesquels, sur ces sujets, des collaborations existent de longue date. A l'extérieur du Cnam, des partenariats de nature multiple sont à envisager, avec le réseau buissonnant des services publics et privés de l'emploi, en demande de formation pour leurs agents, d'un côté, avec les entreprises

de l'autre, notamment pour alimenter la formation des personnels RH dans une perspective opérationnelle de gestion prospective des emplois et des compétences. A ce titre, la chaire pourrait collaborer avec les organismes incontournables (France Compétences, Pôle emploi) et construire un partenariat privilégié avec l'ANDRH (Association Nationale des Directeurs/rices des Ressources Humaines) avec laquelle notre établissement travaille ponctuellement. Dans un même esprit, une ouverture sur l'international serait également souhaitable, par le biais des réseaux à la fois professionnels, de formation et de recherche qui travaillent sur le sujet (AHRDA, IPMA, RHSF, AGRH-FNEGE, CEDEFOP, etc.).

Enseignements envisagés (nature, niveau ...)

Les cours envisagés pourront se dispenser depuis la L1 et les formations RNCP de 1^{er} cycle jusqu'au doctorat. Trois types de cours en présentiel sont envisageables :

- Cours dans le diplôme du RNCP Chargé d'accompagnement social et professionnel : « Institutions et pratiques de l'insertion professionnelle ».
- Cours dans les masters de l'EPN 13 (M1 ou M2) : « GRH et sociologie du travail », « CIDC » (Conseil, intervention et développement de compétences) et « Sciences humaines et sociales », ainsi que le Master « Stratégies économiques, numériques et données » de l'EPN 9.
- Direction doctorale sur des thèmes relevant de ce domaine (Cifres possibles avec des institutions publiques, parapubliques et privées sur le sujet) .
- Un certificat de compétence « Gestion des compétences et accompagnement des transitions professionnelles » pourrait être rapidement monté .
- Une traduction numérique de l'action pédagogique de la chaire serait une option intéressante. Cela pourrait prendre la forme d'une plate-forme ou d'un centre de ressources numériques accessible aux auditeurs, aux acteurs de l'action publique, voire au grand public, selon une configuration qui reste à imaginer.

Publics concernés

Les publics concernés sont les suivants :

- Encadrement de premier niveau dans les institutions du service public de l'emploi (Pôle Emploi, missions locales) et les nouveaux opérateurs associatifs et privés du marché du travail.
- Responsables d'entreprises, salariés spécialistes des questions de formation et d'insertion, syndicalistes.
- Formateurs d'adultes.

Volume envisagé

- Diplôme RNCP Chargé d'accompagnement social et professionnel : une soixantaine d'auditeurs par an
- Masters : près d'une centaine d'auditeurs par an
- Certificat de compétence : promotion envisageable de 25 personnes

Ce type d'enseignement correspond largement à un enseignement de PRCM.

Recherche

Sur le plan de la recherche, la chaire « Transitions professionnelles, formation et action publique » devrait être un lieu privilégié pour porter des programmes concernant :

- la recomposition des normes afférentes aux besoins de compétences des individus et des entreprises,
- la dynamique et les effets de structuration de l'offre de formation,
- les transformations de la gouvernance relative aux compétences aussi bien dans les entreprises que dans les services publics,
- les transformations des formes de l'exclusion, de l'insertion des personnes « éloignées de l'emploi »,
- les transitions professionnelles et leur accompagnement dans un contexte de transformation du paysage productif (transition écologique, Industrie 4.0 et relocalisations),
- ou encore l'émergence de nouveaux parcours atypiques (migrants, personnes avec handicap, parents isolés, etc.).

Avec ces préoccupations en arrière-fond, les axes de recherche s'inscriront dans une problématique d'action publique soucieuse d'intégrer les interactions entre la pluralité des acteurs impliqués dans la production de formation et la gestion des transitions professionnelles. Une attention pourrait être réservée à l'évaluation (qualitative comme quantitative) des politiques publiques d'insertion professionnelle, option qui viendrait conforter la spécialisation croissante de notre établissement dans le domaine de l'évaluation sectorielle pour lequel il est reconnu comme un pôle d'excellence.

Pour mettre en œuvre ses recherches, le/la professeur.e pourra s'appuyer sur les laboratoires du Cnam (CRTD, CRF, Lirsa, Lise) dont les orientations sont en phase avec les interrogations que suscitent les mutations contemporaines de la formation des compétences, des trajectoires sociales et de l'insertion professionnelle. Il/elle pourra également intégrer ses activités dans l'un ou plusieurs des programmes transversaux de l'établissement, à commencer par le Centre d'étude de l'emploi et du travail (CEET) dont les travaux entrent en résonance avec de nombreux enjeux au cœur des préoccupations de cette chaire. La synergie serait d'autant plus fructueuse que les objets et les préoccupations liés à l'articulation entre action publique de formation et trajectoires professionnelles donnent prise à des regards interdisciplinaires dont le CEET s'est fait une spécialité. Des liens pourraient être également noués avec des institutions extérieures, comme le Céreq, spécialiste des questions afférentes au domaine de la chaire.